

Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2014

Frais d'inscription

Congrès annuel de l'AEC		
Catégorie	Règlement effectué avant le 10 octobre	Règlement effectué après le 10 ^r octobre
Représentant d'une institution membre de l'AEC	€200 (+ 30€ en cas de participation à un séminaire du pré-congrès Polifonia)	€300 (+ 30€ en cas de participation à un séminaire du pré-congrès Polifonia)
Représentant d'institutions non-membres	€400	€500
Étudiant d'une institution membre de l'AEC	€150	€210
Autre étudiant	€200	€300

Les frais de participation couvrent :

- Les documents de conférence
- La participation à toutes les séances plénières et parallèles
- La participation à tous les moments de réseautage
- La traduction simultanée en anglais, français et allemand de toutes les séances plénières du vendredi 14 et du samedi 15 novembre
- La possibilité d'afficher des brochures, des posters et autres documents d'information sur les établissements membres de l'AEC
- Les pauses café
- Deux dîners (jeudi 13 et samedi 15)
- Deux déjeuners (vendredi 14 et samedi 15)
- Un service de navette de l'Académie de Musique au point de départ de la croisière sur le Danube (pour le dîner du 13)
- Des concerts organisés par l'établissement hôte
- L'aide du personnel de l'AEC

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés si le participant annule sa participation après le 10 octobre

Coordonnées bancaires pour les règlements
BNP Paribas Fortis
Kantoor Sint-Amandsberg, Antwerpsesteenweg 242
9040 Sint-Amandsberg, Belgium
Account Holder AEC-Music
IBAN: BE47 0016 8894 2980
SWIFT/BIC Code: GEBABEBB

Lors du virement, merci d'indiquer clairement :

- **Le numéro de facture**

ou

- le code de l'événement (Congress 2014)
- le nom de famille du participant
- le nom de votre institution (le cas échéant)

Exemple : **Congress2014, Smith, Gotham Conservatory**